

Ils se sont exprimés lors de tables rondes, de conférences et de forums. Ils ont fait valoir leurs idées et leurs opinions sur divers sujets, dont les sciences et la technologie, l'éducation, le gouvernement, la qualité, l'investissement et le commerce.

Il est ressorti de toutes ces discussions un remarquable consensus sur les mesures à prendre pour assurer notre prospérité économique future.

Les Canadiens veulent relever le défi économique mondial, et tous s'entendent pour affirmer que le changement constitue la clé de la réussite. Les Canadiens doivent modifier leur façon de travailler, d'apprendre et d'innover. Ils doivent choisir la voie de la collaboration et non celle de la confrontation. Ils doivent remplacer les arguments par des actions concrètes.

L'étape de la discussion est maintenant terminée. Se faisant le porte-parole des Canadiens, le Comité directeur de la prospérité a présenté au gouvernement un document intitulé *Innover pour l'avenir : Un plan d'action pour la prospérité du Canada*.

Votre industrie a collaboré à l'Initiative de la prospérité. En novembre 1991, vos représentants ont participé aux conférences nationales sur les services tenues dans six villes du pays. Votre Comité consultatif des services à l'entreprise, présidé par M. Robert Ferchat - dont je souligne avec joie la présence parmi nous aujourd'hui - a présenté son rapport en mai 1992. On y recommandait une collaboration étroite entre les secteurs public et privé dans sept domaines clés : les ressources humaines, l'administration publique, le commerce, les finances, l'information, l'innovation et les partenariats.

Les consultations tenues dans le cadre de l'Initiative de la prospérité ont réuni des chefs d'entreprise, des administrateurs, des travailleurs, des clients, des fournisseurs, des dirigeants d'établissements d'enseignement et des fonctionnaires. Grâce à la mise en commun de leurs efforts, ces personnes sont parvenues à proposer des solutions à divers problèmes. Or, ce genre de collaboration constitue l'un des fondements du nouveau climat commercial mondial. Les entreprises ne peuvent devenir - ou demeurer - compétitives grâce à leurs seuls efforts. La compétitivité exige de la collaboration, et c'est précisément cette collaboration qui peut contribuer à résoudre des problèmes et à créer des possibilités à exploiter.

L'actuel gouvernement fait équipe avec vous. Laissez-moi vous expliquer aujourd'hui de quelle façon, en qualité de partenaire, nous donnons suite aux recommandations que vous avez formulées afin de résoudre des problèmes et de créer de nouvelles possibilités. J'aimerais profiter également de l'occasion pour vous inviter à passer vous aussi à l'action et à redoubler d'efforts pour doter le Canada d'une nouvelle compétitivité.